



2 rue de la libération
35190 Bécherel

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BECHEREL

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 13 avril 2010 à Saint Brieuc des Iffs

L'an deux mille dix, le mardi 13 avril, à 18h30, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays de Bécherel se sont réunis à la [Mairie de Saint Brieuc des Iffs](#), sous la présidence de Monsieur Bernard LEROY.

Membre du Conseil

En exercice : 24
Présents : 22
Votants : 24

Date d'envoi de la convocation : 07/04/2010

Etaient présents :

Bécherel	: M. LEROY, M. GUÉDÉ
Cardroc	: M. MIGNOT, M. MORIN
Irodouër	: M. LEBLANC, M LESVIER, M. BOQUET
Chapelle-Chaussée	: M. MORIN, M. ALIX
Les Iffs	: M. DE LA VILLEON, M DAUGAN
Langan	: Mme LAVAREC, Mme BELERT
Miniac sous Bécherel	: M. PESTEL
Romillé	: M. DAUCE, M. BAZIN, Mr NICOLAS, Mme PRIÉ
St Brieuc des Iffs	: Mme TEXIER, M. COUET
St Pern	: Mme PASCO, M. CHATEL

M. PICHOUX a donné pouvoir à M. MORIN, M. RICHOUX a donné pouvoir à M. PESTEL
Mme PASCO PASCO a quitté la séance à partir de la délibération n°38 et a donné pouvoir à M. CHATEL

A été élu secrétaire de séance conformément au CGCT : Maryvonne TEXIER

ORDRE DU JOUR

- **Affaires générales** : Approbation du compte rendu de la séance du 30/03/2010
 - **Finances** : Affectation du résultat du Budget principal 2009
 - **Finances** : Vote du taux de fiscalité additionnelle
 - **Finances** : Vote du Budget Principal
 - **Finances** : Vote des subventions aux associations
 - **Finances** : Vote du budget annexe SPANC
 - **Finances** : Vote du budget annexe Hôtel Neuf
 - **Finances** : Vote du budget annexe Champ Rouatard
 - **Finances** : Vote du budget annexe Ateliers Relais
 - **Enfance Jeunesse** : Portage d'un projet de coopération dans le cadre du dispositif leader +
 - **Affaires générales** : Conventonnement Point Information Europe
 - **Environnement** : Engagement d'une consultation pour la réalisation de travaux sur les chemins de randonnées
 - **Culture/Tourisme** : Attribution du marché de travaux (lot 8A et 8B) de la Maison du Livre et approbation du plan de financement
-

Délibération N° 29 /2010 : Approbation du compte rendu de la séance du 13 avril 2010

Monsieur le Président propose au Conseil d'approuver le compte rendu de la séance du Conseil de Communauté qui s'est tenue le mardi 30 mars 2010, à la Maison des associations de Romillé.

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le compte rendu du Conseil du mardi 30 mars 2010.

Délibération N° 30 /2010 : - Finances : Affectation du résultat du Budget principal

Exposé

Le Conseil du 2 mars 2010 a approuvé le compte administratif 2009 dans lequel apparaît un excédent de fonctionnement de 693 718,47 €.

Il est rappelé que cet excédent tient compte d'une recette non effective d'environ 194 000 €, correspondant au reversement du FDTP attribué pour la zone du Quilliou.

Il est proposé d'affecter l'ensemble de ce résultat soit 693 718,47 € à la section de fonctionnement du BP 2010.

Délibération

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 693 718,47 € à la section de fonctionnement.

Délibération N° 31 /2010 : Finances : Définition du produit attendu de fiscalité additionnelle

Exposé

Le Président propose au Conseil de voter des taux de fiscalités additionnelles sur les trois taxes ménages pour un produit attendu de 150 000 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BECHEREL

BASES PREVISIONNELLES 2010			TMP communes membres 2009	Produit fiscal de référence
TH	7 463 000		14,64	1 092 583
TF	5 436 000		16,10	875 196
TFNB	627 200		39,99	250 817
PRODUIT FISCAL A TAUX CONSTANT 2010				2 218 596

Calcul du coefficient de variation proportionnelle à exprimer avec 6 décimales pour un produit attendu de		150 000 €	Coefficient	0,067610
PRODUIT ATTENDU		Bases de la CDC	Taux de la CDC	Produit
TAUX	TAXE D'HABITATION	7 463 000	0,990%	73 884
	TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	5 436 000	1,09%	59 252
	TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	627 200	2,70%	16 934
TOTAL				150 071

Le Président propose de procéder au vote à bulletin secret.

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du 9 décembre 2008 instaurant la fiscalité additionnelle

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, 15 votes POUR et 9 votes CONTRE, décide :

- **Adopte les taux de fiscalité additionnelle suivant :**
 - o Taxe d'habitation : 0.99%
 - o Taxe sur le Foncier Bâti : 1.09%
 - o Taxe sur le Foncier Non Bâti : 2.70%

- **Autorise le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

Délibération N° 32 /2010 : Vote du Budget Principal 2010

Exposé

Le Budget Primitif 2010 reprend les restes à réaliser votés au Compte Administratif 2009 et les résultats de l'exercice 2009.

Son équilibre global et par section est donc réalisé en additionnant les propositions nouvelles 2010, les restes à réaliser 2009 et le résultat 2009 affecté.

Le budget sera voté par nature et au chapitre.

Après une présentation du Budget Primitif 2010 de la Communauté de Communes le Président soumet au Conseil le vote au chapitre du budget principal 2010.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire réalisations 2009	Propositions 2010
011 Charges à caractère général	231 603.11	392 632
012 Charges de personnel	481 690.34	488 080
014 Atténuations de produits	1 367 754.84	1 423 248
65 Autres charges de gestion courante	524 207.26	517 260
66 Charges financières	17 002.49	24 000
67 Charges exceptionnelles	8 074	203 472
022 Dépenses imprévues	0	20 000
Total Dépenses réelles	2 630 332.04	3 068 692
042 Transfert entre section (Amort., transfert excédent, valeur comptable vente biens)	1 941 24.29	137 563.53
023 Virement à la section d'investissement	0	169 116.35
Total	2 824 456.33	3 375 371.88

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire réalisations 2009	Propositions 2010
013 Atténuations de charges	1 205.8	9097.84
70 Produits des services....	830 360.83	846 500
73 Impôts et taxes	7 690 21	940 000
74 Dotations, subventions...	1 257 860.97	1 206 700
75 Autres produits de gestion courante	36 532.48	63 413.00
76 Produits financiers		0
77 Produits exceptionnels	128 639.44	0
Total des recettes de fonctionnement	3 023 620.52 €	3 065 710.84
Résultat reporté		693 718.47
Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 830 148.52	3 759 429.31

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire réalisations 2009	Total Inscriptions 2010
13 Subventions d'investissement reçues		6000
16 Emprunts et dettes assimilées	17 995.31 €	19000
20 Immobilisations incorporelles	76 013.85 €	21831.15
204 Subvention équipement versée		10000
21 immobilisations corporelles	268 776.45 €	525498.55
23 immobilisations en cours	59 687.85 €	1 974 136.15
020 Dépenses imprévues	0	
Total	422473.46	2556465.85

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire réalisations 2009	Total Inscriptions 2010
10 Dotations, réserves	49 056 €	233949.14
13 Subventions d'investissement	3 201.71 €	107498.29
1068 Excédent de fonctionnement	80 000 €	
138 Subvention d'investissement	7080.32	1566850
27 Autres immobilisations financières	0	2000
040 Opérations d'ordre et produits de cessions	194 124.29 €	
024 Produits de cessions	0	
16 Emprunts et dettes assimilées	0	230 328 €
165 Dépôt et cautionnement reçu	275 €	1000
Total recettes réelles	333 737.32€	2141625.43
021 Virement de la section de fonctionnement		169116.35
040 Dotation aux amortissements		137563.53
Total recettes d'ordre	333 737.32€	306679.88
Total		2448305.31
Excédent reporté	196 896.68 €	108160.54
Recettes N + Excédent N-1	530 634 €	2556465.85

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le compte administratif 2009 approuvé lors du Conseil du 2 mars 2010
Vu l'avis de la commission finances du 16 février et du 16 mars

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte le budget primitif 2010**
- **Autorise le Président à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération**

Délibération N° 33 /2010 : Vote des subventions aux associations

Exposé

Après une présentation des propositions de subventions étudiées par les commissions thématiques, le Président soumet au Conseil le vote des subventions suivantes :

	2009	Demande 2010	Proposition commission
Action sociale			
Maison de retraite Bécherel	550	600	600
Petite enfance			
Espace Jeux Romillé	3800	3900	3900
Espace Jeux Langan	700	700	700
Espace Jeux Irodouer	900	900	900
Espace Jeux Bécherel	700	700	700
Espace Jeux La ChapelleChaussée	1251	1260	1260
Total	7351	7460	7460

Enfance Jeunesse			
ALSH Irodouër	15097	17185	17185
ALSH Romillé	30000	30000	30000
ALSH St Pern	10890	11200	11200
ALSH St Pern		1500	1500
AFEL	35122	35200	35200
AFR Langan	22400	24400	24400
Actions communautaires	9281	10132	10132
Total	122790	129617	129617

Culture	2009	Demande 2010	Proposition commission
Office de tourisme	66 500 €	66 000	64500
Comité de concertation	7 000 €	7 000 €	7 000 €
La Nef des Fous	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Art Comédia	6 000 €	6 000 €	6 000 €
L'Art et la Mie	0 €	0	0
Festival Langan	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Naturazik	1 600 €	1 950 €	1 600 €
Un moment s'il vous plaît	800 €	800 €	800 €
Comice agricole	0 €	2 000 €	2000
Tournesol – Festival de rue	1 000 €	5 500 €	1 000 €
Théâtre Berloul	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Danse en Pays de de Bécherel	1 000 €	2 000 €	500 €
Institut du Conte Veillées partagées		1 500 €	0 €
Un Dachen Ober		470 €	0 €
Festival de musique en Brocéliande			0 €
Office des Sports	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Fondation du Patrimoine	2 000 €	2 000 €	2000 €
Enveloppe complémentaire	2500	3000 €	3000 €
Art Comédia (Complément Contrat de territoire)			4000 €
Office des Sports (Complément Contrat de territoire)			3000 €
AS Romillé(Complément Contrat de territoire)			2200 €
Total	40 900 €	51 220 €	54 100 €

Economie	2009	2010
Brocéliande initiative	0	2 300 €
Euréka	0	1 400 €
Déclic	20000	20 000 €
IDEA 35	3756	3 800 €

Participations organismes extérieurs

	2009	2010
SIM	63 308 €	63227 €
GIP Pays de Brocéliande	62891	62258
GIP Pays de Brocéliande étude	0	6272
Syndicat SCoT	15500	17500
Adhésion SAGE	587.23	1121.84
Adil	420	425 €
Aric	722	750
Total	143 428 €	151 554 €

Délibération

Vu le vote du budget primitif 2010,
Vu l'avis des commissions culture, enfance/Jeunesse et développement économique
Vu l'avis de la commission finances du 16 mars 2010

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents:

- **Approuve les montants de subventions et de participations présentés ci-dessus**
- **Autorise le Président à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération**

Délibération N° 34 /2010 : Vote du Vote du Budget Annexe SPANC

Exposé

Le Budget annexe SPANC 2010 reprend les restes à réaliser votés au Compte Administratif 2009 et les résultats de l'exercice 2009.

Son équilibre global et par section est donc réalisé en additionnant les propositions nouvelles 2010, les restes à réaliser 2009 et le résultat 2009 affecté.

Le budget sera voté par nature et au chapitre.

Après une présentation du Budget SPANC 2010, le Président soumet au Conseil le vote au chapitre du budget annexe SPANC.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	Réalisations 2009	Inscription 2010
011 Charges à caractère général	914.44	4070
012 Charges de personnel	0	18339.79
042 Transfert entre section (Amort., transfert excédent, valeur comptable vente biens)	1616.86	1618
Total	2 531.30 €	24 027.79 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	Réalisations 2009	Inscription 2010
70 Produits des services....	3260	17500
74 Dotations, subventions...	3217.08	1650
Total	6 477.08 €	19 150.00 €
Excédent d'exploitation	932.01 €	4 877.79 €
Recettes d'exploitation cumulées	7409.09	24 027.79 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	Réalisations 2009	Inscription 2010
16 Emprunts et dettes	0	9801.58
40 Dotation aux amortissements		1618
Dépenses réelles		11419.58

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	Réalisations 2009	Inscription 2010
20 Immobilisations incorporelles	0	9000
21 Immobilisations incorporelles	0	1717
Total Recettes réelles	0	10 717 €
Excédent reporté	0	702.58 €
Total		11 419.58 €

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le compte administratif 2009 approuvé lors du Conseil du 2 mars 2010

Vu l'avis de la commission finances du 16 février et du 16 mars

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte le budget SPANC 2010**
- **Fixe les montants de redevances suivants :**
 - o **Contrôle de conception : 50 €**
 - o **Contrôle de réalisation : 75 €**
 - o **Contrôle de bon fonctionnement : 60 €**
- **Autorise le Président à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération**

Délibération N° 35 /2010 : Vote du Budget Annexe Hôtel Neuf

Exposé

Le Budget annexe Hôtel Neuf 2010 reprend les restes à réaliser votés au Compte Administratif 2009 et les résultats de l'exercice 2009.

Son équilibre global et par section est donc réalisé en additionnant les propositions nouvelles 2010, les restes à réaliser 2009 et le résultat 2009 affecté.

Après une présentation du Budget annexe Hôtel Neuf 2010, le Président soumet au Conseil le vote au chapitre du budget annexe Hôtel Neuf 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	Réalisations 2009	Inscription 2010
011 Charges à caractère général	7986.39	20020
66 Charges financières	8655.12	8000
Dépenses réelles	16641.51	28 020.00 €
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	100 651.00 €	109 305.46 €
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section		8 000.00 €
Total opérations d'ordre		117 305.46 €
Total dépenses de fonctionnement		145 325.46 €
Résultat reporté		162 207.02 €
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		307 532.48 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	Réalisations 2009	Inscription 2010
70 Produits des services, du domaine et vente	0	41160
Recettes réelles	0	41160
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	153 364.00 €	258 372.48 €
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section		8 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		307 532.48 €
Résultat reporté		0.00 €
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		307 532.48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	Réalisations 2009	Inscription 2010
16 Emprunts et dettes	12074	12360.99
Dépenses réelles	12074	12360.99
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	153364	258372.48
Total recettes d'investissement		270733.47
Solde d'exécution reporté		0
Total des dépenses d'investissement cumulées		270733.47

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	Réalisations 2009	Inscription 2010
16 Emprunts	0	117 369.91
Recettes réelles	0	117 369.91
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	100651	109305.46
Total recettes d'investissement	100651	226 675.37
Solde d'exécution reporté		44058.1
Total des dépenses d'investissement cumulées	100 651.00	270 733.47

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le compte administratif 2009 approuvé lors du Conseil du 2 mars 2010
Vu l'avis de la commission finances du 16 février et du 16 mars

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte le budget annexe Hôtel Neuf 2010**
- **Autorise le Président à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération**

Délibération N° 36 /2010 : Vote du Vote du Budget Annexe Champ Rouatard

Exposé

Le Budget annexe Champ Rouatard 2010 reprend les restes à réaliser votés au Compte Administratif 2009 et les résultats de l'exercice 2009.

Son équilibre global et par section est donc réalisé en additionnant les propositions nouvelles 2010, les restes à réaliser 2009 et le résultat 2009 affecté.

Après une présentation du Budget annexe Hôtel Neuf 2010, le Président soumet au Conseil le vote au chapitre du budget annexe Champ Rouatard 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	Réalisations 2009	Inscription 2010
011 Charges à caractère général	414802	25200
66 Charges financières	9646	18491.11
Dépenses réelles	424448	43691.11
023 Virement à la section d'investissement	139435	
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	224969	552225.32
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section		18491.11
Total opérations d'ordre	364404	570716.43
Total dépenses de fonctionnement	788852	614407.54
Résultat reporté		205056.59
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		819464.13

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	Réalisations 2009	Inscription 2010
70 Produits des services, et vente	67695	60000
74 Subventions	209961	220200
Recettes réelles	277656	280200
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	600000	520773.02
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section		18491.11
Total opérations d'ordre	600000	539264.13
Total recettes de fonctionnement	600000	819464.13
Résultat reporté		
Total des recettes de fonctionnement cumulées	877656	819464.13

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	Réalisations 2009	Inscription 2010
16 Emprunts et dettes	47545.49	37638.93
Dépenses réelles	47545.49	37638.93
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	600000	520773.02
Total recettes d'investissement	647545.49	558411.95
Solde d'exécution reporté		88803.88
Total des dépenses d'investissement cumulées		647215.83

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	Réalisations 2009	Inscription 2010
16 Emprunts	174 592	70 398.51
Recettes réelles	174 592	70 398.51
021 Virement de la section de fonctionnement	139435	
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	224969	552 225.32
Total recettes d'investissement	538 996	622 623.83
Reste à réaliser N-1		24 592.00
Total des dépenses d'investissement cumulées		647 215.83

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le compte administratif 2009 approuvé lors du Conseil du 2 mars 2010
Vu l'avis de la commission finances du 16 février et du 16 mars

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte le budget annexe Champ Rouatard 2010**
- **Autorise le Président à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération**

Délibération N° 37 /2010 : Vote du Budget annexe Ateliers Relais

Exposé

Après une présentation du Budget annexe Hôtel Neuf 2010, le Président soumet au Conseil le vote au chapitre du budget annexe Ateliers Relais.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Proposé 2010
20 Immobilisations Incorporelles	50000
Dépenses réelles	50000
Total dépenses d'investissement	50000
Total des dépenses d'investissement cumulées	50000

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Proposé 2010
16 Emprunts	50 000.00
Recettes réelles	50 000.00
Total des dépenses d'investissement cumulées	50 000.00

Délibération

Vu la délibération du 30 mars 2010 autorisant la création du budget annexe Atelier Relais

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte le budget annexe Ateliers Relais 2010**
- **Autorise le Président à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération**

Délibération N° 38 /2010 : Enfance Jeunesse : Portage d'un projet de coopération dans le cadre du dispositif leader +

Exposé

Le GAL du Pays de Brocéliande a été sollicité par un GAL Luxembourgeois pour mettre en œuvre un projet de coopération entre quatre Pays européens (Luxembourg, France, Finlande, Estonie) : « La planète m'a dit... »

L'objectif de ce projet pour et avec les jeunes est de les sensibiliser aux problèmes actuels de l'environnement. Les jeunes, via différents modes d'expressions artistiques (arts plastiques, théâtre, bande dessinée...) s'exprimeront sur leur perception de l'environnement et de ses problématiques. Ils échangeront avec des groupes de jeunes d'autres pays européens afin de comparer leurs visions et de faire des liens entre réalités locales et enjeux européens et mondiaux.

Population cible : jeunes de 15-18 ans
Durée du projet : 2-3 ans selon les pays (2 ans pour la France)
Date prévue de début : janvier 2011

La Cie Art Comédia et le Collège Jacques Prévert de Romillé se sont positionnés d'ores et déjà pour être partenaires de ce projet. Il est proposé que la Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence de coordination « Enfance Jeunesse » assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

Dans un premier, il est proposé de s'engager dans le dispositif « **De l'idée au projet** », afin de mesurer la faisabilité de cette action. Ce dispositif permet de financer intégralement les dépenses engagées pour mesurer l'opportunité d'un dépôt de dossier (Deux rencontres au Luxembourg en mai et septembre).

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES en € TTC		RECETTES en € TTC		
Nature	Montant en euros	Origine	Montant en euros	%
Dépenses éligibles		Contributions publiques		
Déplacements: TGV (8x250€) + location de voiture (300€)	2 300	LEADER (FEADER)	2680.12	55,00
Hébergement (6 pers. X 3 nuitées x 60 €)	1 080	Etat (MAAP)	2192.82	45,00
Restauration (2pers. x 2 jours x 50€ + 6 pers. x 4 jours x 50€)	1 400			
Autres (essence...)	200			
Assiette éligible (1)	4 980,00	Total public (1)	4872.94	
Dépenses non éligibles		Contributions privées (2)		
Assiette non éligible (2)				
Total dépenses (1+2)	4 980,00	Autofinancement (3) :	107.06	TVA
Recettes générées par l'opération (3)		Recettes générées par l'opération (4)		
Total dépenses subventionnables (1-3)	4 980,00	Total ressources (1+2+3)-4	4 980,00	

Sont pris en compte les deux déplacements prévus :

-en mai : transport et repas pour 2 personnes pendant 3 jours (temps de trajet compris donc 1 journée et demi sur place). L'hébergement et transport sur place sont pris en charge par le GAL luxembourgeois

-septembre-octobre : transport (TGV + location voiture), hébergement et restauration pour 6 personnes pendant 4 jours (temps de trajet compris donc deux journées et demi sur place).

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif 2010,

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve la mise en œuvre du dispositif Leader « de l'idée au projet »)**
- **Approuve le plan de financement prévisionnel**
- **Sollicite les financements Leader et Etat auprès du Gal du Pays de Brocéliande**
- **Autorise le Président à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération**

Délibération N° 39 /2010 : Affaires générales : Conventionnement Point Information Europe

Exposé

La Maison de l'Europe propose un conventionnement avec les collectivités pour créer des « Relais Europe » de proximité dont l'objectif est de faire l'interface entre l'Union Européenne et les citoyens. Le Relais Europe se concrétise par :

- la signature d'une convention
- l'existence d'un Point Information Europe comprenant un support pour toutes les documentations diffusées par la Maison de l'Europe
- la désignation d'un élu référent et éventuellement de correspondants pour animer le Relais Europe et proposer un programme d'actions annuelles.
- La mise à disposition d'un espace pour le Relais Europe.

A terme la Maison du Livre / Office de tourisme pourra accueillir ce Relais Europe. L'inscription dans ce dispositif suppose une adhésion à la Maison de l'Europe pour un montant de 250 €.

Délibération

Vu le budget primitif 2010,

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve la création d'un Relais Europe par la Communauté de Communes**
- **Approuve l'adhésion à la Maison de l'Europe de Bretagne**
- **Autorise le Président à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération**

Délibération N° 40 /2010 : Environnement : Engagement d'une consultation pour la réalisation de travaux sur les chemins de randonnées

Exposé

Dans le cadre du programme de travaux pour résorber les points noirs sur les sentiers de randonnées, il est proposé de consulter des entreprises pour réaliser les travaux.

La commission « Environnement » s'est réunie le 8 avril pour établir le programme de travaux à réaliser.

Les prestations feront l'objet d'un **marché à bon de commande** en application de l'article 77-I du CMP

L'opération de travaux 2010 concerne des sites localisés sur plusieurs communes. Les travaux auront pour but de rendre praticable à la randonnée (équestre et/ou pédestre) des portions de chemin dégradées. Les travaux à effectuer sont décrits dans le tableau ci-dessous (le chiffrage et le descriptif des travaux ne sont pas définitifs):

N°	Site (commune + lieu-dit)	Descriptif sommaire de l'intervention + coût prévisionnel
1	Cardroc La Basse Lande	Nivellement + fossé / voir pour remblai/pierre soit 300 m de fossés à creuser + 2x3 m de buses pour traversées 3000 €
2	Cardroc Les Antes	Création d'une noue en travers du chemin sur partie humide (tronçon aménagé en 2009). Si présence d'une source, procéder à un drainage (pose de drain agricole + empierrement)+ Prolongement d'un fossé sur 100 m (en amont) 1000 €
3	Langan - La Nouvelais	Curage d'un fossé sur 50 m / 500 €
4	Saint-Brieuc-des-Iffs	Suite aux travaux engagés précédemment : refaire le fossé et trouver un exutoire. A n'entreprendre que si un exutoire est possible pour l'écoulement

	Les Landelles	1000 €
5	La Chapelle-Chaussée La Sauvageais	Fossé à créer + nivellement en pente. Buse de 6 m à passer sous le pont pour traverse agricole. Connexion des fossés à voir 2000 €
6	La Chapelle-Chaussée La Ville Es Coq	Travers à préciser avec la commune 2000 €
7	Miniac-sous-Bécherel Les Ecotais	Commune à consulter (non représentée à la réunion de préparation) 4600 €

Plan de financement :

Dépenses	en € TTC	Recettes	€ TTC
Travaux	10 000 €	Communauté de Communes	5000 €
		Communes	5000 €
Total	10 000 €	Total	10 000 €

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif 2010,

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve l'engagement de la consultation pour réaliser des travaux sur les sentiers de randonnées**
- **Approuve le plan de financement prévisionnel**
- **Autorise le Président à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération**

Délibération N° 41 /2010 : Culture/Tourisme : Attribution du marché de travaux (lot °8A et 8B) de la Maison du Livre et approbation du plan de financement

Exposé

Dans le cadre du marché de travaux de la Maison du Livre, le lot n°8 avait été déclaré infructueux lors du Conseil du 26 janvier 2010.

Une nouvelle consultation a été engagée, avec un lot 8A – Agencement et menuiserie intérieur et un lot 8B – Mobilier.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 12/04/2010 pour procéder à l'analyse des offres et propose de retenir les entreprises suivantes :

Dénomination	Entreprise	Montant € HT
Lot 8 a – Menuiserie intérieure bois	Menuiserie HUBERT - Pleumeleuc	94 000
Lot 8 b – Mobilier auditorium	Menuiserie HUBERT - Pleumeleuc	21 012.48
Lot 8 b – Mobilier / Option		27 870.48
Total – Hors option		115 012.48

Plan de financement prévisionnel

Intitulé	Dépenses HT	Intitulé	Recettes HT
Travaux	1 091 443.71	Département	343 678
Installation photovoltaïque	50 410.44	Région	250 000
Maîtrise d'œuvre (estimation)	135 000	Etat	250 000
Acquisition	264 000	CC Bécherel	697 176.15
Total	1 540 854.15	Total	1 540 854.15

Participations des co-financeurs

Financier	Dépenses subventionnables	Subventions	%
Etat	1 173 854.15	250 000 €	21.3
Conseil Général	1 350 854.15	343 678 €	25.4
Conseil Régional	1 280 854.15	250 000 €	19.5

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 13/04/2010
Vu le budget primitif 2010,

Après avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents :

- **Décide de retenir l'offre de l'entreprise HUBERT de Pleumeleuc pour les lot 8A et 8B (hors option)**
- **Approuve le nouveau plan de financement prévisionnel**
- **Sollicite les subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département**
- **Autorise le Président à signer toute pièce relative à l'exécution de cette délibération**

**Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans sus
mentionnés
Pour extrait certifié conforme**

Le Président, Bernard LEROY

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 16/04/2010
Affichage le 16/04/2010

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30